

Communiqué de presse

Brest, le 17 juillet 2012

Le *Sourire* lève le voile sur ses toiles



Depuis le lancement des Tonnerres de Brest, quatre artistes (Shire, Antoine Burjeon, Gilles et Claire Duplan) se sont relayés sur les quais pour peindre les voiles du *Sourire*, une chaloupe construite à Madagascar sur le modèle des caboteurs des côtes de Vendée. Au total plus de 180 m² de voile en épais coton ont été peintes à la bombe ou à la peinture acrylique. Les artistes avaient carte blanche pour laisser libre cours à leur inspiration sur le thème de la biodiversité marine et de la protection du milieu marin. Cette animation, « grapheurs des mers », est née d'un partenariat entre l'Agence des aires marines protégées, établissement public dédié à la protection du milieu marin et le *Sourire*. Durant tout l'été 2012, la chaloupe naviguera de port en port en qualité de bateau-ambassadeur des aires marines protégées et en particulier de celles de l'océan Indien d'où le *Sourire* est originaire.

Et ta mer ?

Le 19 juillet, le *Sourire* hissera toutes ses voiles peintes et ralliera Douarnenez pour participer à Temps Fête, nouveau rendez-vous des vieux gréements. Shire, tagueur Brestois, expert en typographie, a choisi un slogan « Et ta mer ? » qu'il a apposé sur le taillevent du *Sourire*. C'est une façon d'interpeller les marins au moment où ils s'apprêtent à traverser le Parc naturel marin d'Iroise et son exceptionnelle biodiversité.

Projection sur voile

Amarré à quai au port du Rosmeur à Douarnenez, le *Sourire* et l'Agence des aires marines protégées invitent le public de Douarnenez à assister à une projection nocturne sur voile le jeudi 19 juillet vers 22H30. Plusieurs films consacrés aux aires marines protégées et à la biodiversité marine seront proposés. Une seconde projection nocturne aura lieu le samedi 20 juillet.

Le Sourire, la belle histoire

C'est en 2005 que débute la belle histoire de ce bateau grâce à la passion et à la ténacité d'un homme : Bruno Coulon, petit-fils et fils de marins. Son rêve : reconstruire le bateau de son enfance, une chaloupe de la baie de Bourgneuf dédiée au cabotage sur les côtes de la Vendée. C'est à Madagascar, à Belo-sur mer, que Bruno rencontre l'homme de la providence, un dénommé Joachin : ses ancêtres, charpentiers de marine, s'étaient exilés au XIXe siècle, à Madagascar, pour y installer un chantier naval. Respectueux de cette tradition, Bruno, Joachin et toute la population de Belo-sur-mer se mobilisent pour construire le Sourire. Le Sourire arrive finalement en juillet 2008, après mille et une péripéties, aux Tonnerres de Brest 2008 où il représente Madagascar.



Le Sourire, ambassadeur des aires marines protégées



Dans le cadre du partenariat entre l'Agence des aires marines protégées, et le *Sourire*, ce vieux- grément s'attachera à faire connaître les aires marines de l'océan Indien et notamment le Parc naturel marin de Mayotte, créé en 2010 et celui des Glorieuses qui a vu le jour en 2011. L'Agence des aires marines protégées, établissement public créé en 2006 a en effet pour mission la création et la gestion d'un réseau d'aires marines protégées. 10 parcs naturels marins doivent être mis en place. Quatre existent à ce jour, en Iroise, à Mayotte, aux Glorieuses et dans le golfe du Lion. 5 autres sont actuellement à étude : Pertuis-Gironde, Estuaires picards et mer d'Opale, Arcachon, golfe normand-breton et Martinique.

Autres rendez-vous de l'été :

- *la régates du 15 août au « bois de la Chaize » à Noirmoutier*
- *trois escales dans le golfe normand-breton en septembre 2012 dans le cadre de l'étude de projet de parc naturel marin sur le secteur.*

Contact presse :

Agence des aires marines protégées : agnes.poiret@aires-marines.fr / 02 98 33 92 58/06 79 04 47 07

www.aires-marines.fr